



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Moratoire sur les élevages intensifs

Question écrite n° 5711

Texte de la question

M. Pouria Amirshahi attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'urgence d'un moratoire sur les élevages intensifs. Ce modèle d'élevage, fondé sur l'industrialisation et la rentabilité à tout prix pose des problèmes majeurs en matière de bien-être animal, de santé publique et d'impact environnemental. Les récentes révélations de l'association L214 sur huit élevages porcins bretons, qui approvisionnent les supermarchés d'une enseigne de grande distribution, sont révoltantes : des truies enfermées dans des cages si étroites qu'elles ne peuvent même pas se retourner, des porcelets mutilés sans anesthésie, des animaux blessés ou malades laissés sans soins et des cadavres en décomposition au milieu des vivants. Ces pratiques, à la fois indignes et cruelles, vont de pair avec une insalubrité alarmante. Pourtant, elles perdurent sous la pression d'un système qui pousse l'élevage toujours plus loin dans une logique de rendement, quelles qu'en soient les conséquences. Face à ces constats, il est nécessaire d'instaurer un moratoire sur les élevages intensifs, de fixer un objectif de sortie de ce modèle sous dix ans et d'accompagner les travailleurs du secteur vers des alternatives plus durables. Par ailleurs, la compétitivité des éleveurs français ne saurait être affaiblie par des importations ne respectant pas les normes de production françaises. La France doit agir au niveau européen pour s'assurer que les produits importés respectent des standards équivalents aux siens. Il l'interroge donc sur les mesures qu'elle compte prendre afin d'enclencher cette transition et de défendre, au niveau européen, des standards de production réellement exigeants pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Pouria Amirshahi](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5711

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2025](#), page 2362